

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Cours de théologie médicale à l'Université Laval. — II A propos du jubilé. Nouvelles réponses à plusieurs. — III Apostolat de la prière. — IV A propos d'une aumône. — V Correspondance romaine. — VI Chronique du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. — VII Chronique diocésaine. — VIII Aux prières.

COURS DE THEOLOGIE MEDICALE

A l'Université Laval

MGR l'archevêque vient de prendre une initiative heureuse à l'endroit de l'enseignement médical à l'Université Laval : celle de faire donner aux élèves de la faculté quelques conférences sur des points de science médicale qui intéressent spécialement la théologie morale, tels que l'hypnotisme, l'hystérie, la craniotomie, certaines opérations dont l'exécution entraîne la mort alternative ou simultanée de la mère et de l'enfant, etc.

Des étudiants catholiques ne sauraient ignorer la doctrine de l'Eglise ou de ses théologiens de marque sur des questions qui leur seront d'une fréquente occurrence au cours de leur exercice professionnel ; nous ne doutons point qu'ils ne trouvent grand intérêt à ce cours qui complètera leur instruction technique.

Ces conférences ont été confiées à M. l'abbé Lecoq, doyen de la faculté de théologie. Ce nom est une garantie de l'absolue compétence qu'elles assureront à l'exposition raisonnée et sûre de ces questions délicates et complexes.

Nous sommes sûrs que la haute personnalité du professeur, non moins que la nature de son enseignement, attireront également

au pied de sa chaire nombre de médecins catholiques, soucieux d'entendre sur ces sujets une parole autorisée et lumineuse. Les médecins protestants qui aimeraient — en vue principalement de leur clientèle catholique — connaître l'enseignement de l'Eglise sur ces points de morale médicale, seront sûrs de rencontrer un accueil sympathique.

Le cours est aussi ouvert aux prêtres, qui y trouveront une extension ou un complément d'instruction spéciale sur des points de doctrine, qui sont fréquemment l'objet de cas de conscience qu'ils sont appelés à résoudre dans leur ministère.

Le cours sera donc ouvert, à l'exclusion de tout autre, aux élèves et aux professeurs de la faculté, aux membres de la profession médicale et à ceux du clergé.

Il se donnera le jeudi soir, à 8 heures, dans la salle des cours publics du premier étage. La première leçon aura lieu jeudi prochain, 15 février.

A PROPOS DU JUBILE

Nouvelles réponses à plusieurs



QUESTION. — Quels sont ceux qui, pendant l'année 1900 peuvent gagner l'indulgence jubilaire sans aller à Rome ?

Réponse. — 1o Les religieuses avec leurs novices et élèves pensionnaires, et, généralement, toutes les pieuses femmes et jeunes filles vivant en communauté ;

2o — Certains ermites et anachorètes ;

3o — Les prisonniers, les détenus, les captifs, les exilés, les forçats, les galériens et les déportés ;

4o — Les infirmes, les malades et les convalescents ;

5o — Les vieillards, hommes et femmes, qui ont dépassé la 70me année de leur âge.

* * *

Question. — A quelles conditions ces personnes peuvent-elles participer, dès cette année, aux faveurs et privilèges du jubilé ?

Réponse. — Toutes, elles doivent :

1o — F
laquelle on
le jubilé, ce
2o — Con
gence jubil
3o — Prie
à cette obli
vocales, no
exemple, se
4o — Acc
remplacem
(Ces œuvres
nière lettre

Question.
vêque de Me
maines ?

Réponse. —
sonnes exer

1o — Aux
et à toutes le
— l'évêque p
cutifs ou inte
Sacrement y
paroissiale q

2o — Pour
tionnés par l
du qu'il n'en

3o — Aux
reux que la j
aussi de visit
rompus, la ch
étaient empê

la récitation
4o — Aux i
septuagénaire
obligations in
dans le numé

10 — Faire une bonne confession ; (La confession annuelle à laquelle on est obligé par la loi de l'Eglise ne peut pas servir à gagner le jubilé, celui-ci exigeant toujours une confession spéciale.)

20 — Communier dévotement ; (La communion requise pour l'indulgence jubilaire doit être distincte de la communion pascale.)

30 — Prier aux intentions du Souverain-Pontife ; (Pour satisfaire à cette obligation, il est nécessaire et il suffit de faire des prières vocales, non déjà obligatoires. Dire cinq *Pater* et cinq *Ave*, par exemple, serait pleinement suffisant.)

40 — Accomplir les œuvres prescrites par l'évêque du diocèse en remplacement de la visite des quatre basiliques patriarcales de Rome. (Ces œuvres, pour les fidèles de Montréal, sont indiquées dans la dernière lettre pastorale de Mgr l'archevêque. — No 18.)

* *

Question. — Quelles sont les œuvres prescrites par Mgr l'archevêque de Montréal, en remplacement de la visite des basiliques romaines ?

Réponse. — Ces œuvres varient avec les diverses catégories de personnes exemptées du voyage de Rome par le Saint-Père.

10 — Aux religieuses, à leurs novices, à leurs élèves pensionnaires, et à toutes les pieuses femmes ou jeunes filles vivant en communauté, — l'évêque prescrit de visiter pieusement, pendant vingt jours consécutifs ou interrompus, la chapelle de leur maison, pourvu que le Saint-Sacrement y soit conservé. Dans le cas contraire, c'est à l'église paroissiale que ces visites devront être faites.

20 — Pour ce qui regarde les ermites et les anachorètes tels que mentionnés par la constitution apostolique, — rien n'a été prescrit attendu qu'il n'en existe pas dans le diocèse.

30 — Aux prisonniers, aux détenus et en général à tous les malheureux que la justice humaine a privés de leur liberté, — il est prescrit aussi de visiter pieusement, pendant vingt jours consécutifs ou interrompus, la chapelle de leur établissement. Si, toutefois, ces personnes étaient empêchées de faire ces visites, elles les devront remplacer par la récitation du chapelet une fois le jour pendant vingt jours.

40 — Aux infirmes, aux malades, aux convalescents, aux vieillards septuagénaires, qui vivent dans les hôpitaux ou les hospices, — les obligations imposées sont absolument les mêmes que celles indiquées dans le numéro précédent. (No 3.)

50 — Tous les autres malades, infirmes, convalescents et vieillards septuagénaires, qui ne vivent pas en communauté, — ne sont tenus qu'à la récitation du chapelet une fois par jour durant vingt jours.

* * *

Question. — Dans quel ordre se doivent accomplir ces diverses prescriptions ?

Réponse. — Cet ordre est abandonné au libre choix d'un chacun. Il est nécessaire cependant qu'on se trouve en état de grâce au moment où l'on s'acquitte de la dernière œuvre. Par conséquent, celui qui serait tombé dans une faute grave après avoir fait sa confession, mais avant d'avoir accompli la dernière œuvre, doit se confesser de nouveau s'il veut gagner l'indulgence jubilaire.

* * *

Question. — Si les personnes dispensées du pèlerinage à Rome se trouvent incapables de remplir même les œuvres commandées par l'évêque de leur diocèse, pourront-elles gagner quand même l'indulgence du jubilé ?

Réponse. — Oui ; mais dans les cas seulement où ces personnes auraient des motifs graves de ne pas s'acquitter des œuvres imposées par l'ordinaire. Il leur faudrait alors s'adresser à leur confesseur pour en obtenir, au tribunal de la pénitence, une commutation.

* * *

Question. — Quels sont pour ces personnes les principaux avantages du jubilé ?

Réponse. — 1o La faculté d'obtenir l'absolution de tous les péchés ; même de ceux qui sont spécialement réservés au Souverain-Pontife, sauf le cas d'hérésie formelle et extérieure ; et aussi, dans le diocèse de Montréal, l'absolution des cas réservés à l'ordinaire.

2o — Une indulgence plénière à gagner deux fois durant l'année.

3o — Facilité d'obtenir la dispense ou commutation des vœux, excepté les vœux, réservés au pape, de religion ou de chasteté perpétuelle.

4o — Autorisation de se confesser, mais seulement la première fois qu'on veut gagner l'indulgence jubilaire, à tout prêtre approuvé pour les séculiers, si on est séculier ; pour des religieuses, si on est religieuse.

Intention gén

Divin Cœur
les prières, les
tion de nos
vous imolez
Je vous les
serve à l'Eglise

Résolution a
pour la liberté

MES pauvres
comme
aimer et de les
vres » font grand
pour un malheur
qui cherchent pl
charitable, dans
naître ses gens, c
intelligente. Sans
qui est avant tou
général de la s
ceux qui ont le l
aux pauvres, » co
dence. Autremen
tention, de ne ps
vue. »

Apostolat de la Priere

Intention générale pour le mois de janvier 1900 ; approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape.

La liberté d'enseignement

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que votre Cœur divin conserve à l'Eglise la liberté de l'enseignement.

Résolution apostolique: Prier tous les jours de ce mois le Sacré-Cœur pour la liberté d'enseignement.

A PROPOS D'UNE AUMONE

LES pauvres sont toujours nombreux dans une grande ville comme la nôtre. La loi de la charité nous enjoint de les aimer et de les aider. Le malheur est que souvent les « mauvais pauvres » font grand dommage aux « bons pauvres. » C'est que, hélas ! pour un malheureux qui a faim ou froid, il en faut compter plusieurs qui cherchent plutôt à exploiter et à tromper. Aussi bien est-il plus charitable, dans le vrai sens du mot, de chercher d'abord à bien connaître ses gens, car c'est plus intelligent et la vraie charité doit être intelligente. Sans doute, au ciel du bon Dieu, c'est la bonne intention qui est avant tout récompensée ; mais encore est-il vrai que le bien général de la société, et par suite la volonté de Dieu, exigent que ceux qui ont le bonheur de pouvoir « prêter à Dieu » en « donnant aux pauvres, » comme parle le poète, le fassent avec réserve et prudence. Autrement ils risquent trop souvent, malgré leur pureté d'intention, de ne pas faire une « bonne aumône à tous les points de vue. »

L'autre jour, c'était à la fin de décembre ou au commencement de janvier, quelqu'un de ma connaissance, qui est convaincu de tout ce que nous venons de dire, était en voie de présider à une petite enquête, dont le but était de s'éclairer sur la situation véritable de d'un de ces nombreux solliciteurs qui souvent parcourent nos villes et demandent assistance.

Le solliciteur, pauvre homme, dont la figure accusait une quarantaine d'années, bien chargées de soucis et de fatigues, se disait père de famille. Venu des « Trois-Rivières, » en quête d'ouvrage, comme beaucoup d'autres, il n'avait rien trouvé. Pendant des jours et des jours il avait erré dans Montréal et dans ses environs, demandant à droite et à gauche quelque besogne à faire. Partout congédié, la tristesse dans l'âme, pensant à la femme, aux enfants restés là-bas, déjà à la charge peut-être d'une conférence Saint-Vincent de Paul, il était venu frapper à la porte de cette « connaissance, » dont je vous parle. Il était là, a-t-on raconté, découragé, abattu, malheureux, tournant dans ses mains, à moitié gelées, un mauvais chapeau. D'une voix un peu hésitante et qui n'y paraissait pas habituée il avait demandé : « Quelque chose pour l'amour de Dieu. »

— « Mais, mon ami, d'où venez-vous, où allez-vous ? » —

— « Je viens des Trois-Rivières, monsieur. J'ai là femme et enfants, je cherche de l'ouvrage, et personne ne peut ou ne veut m'en donner. » —

— « Avez-vous au moins quelque certificat ? » —

— « Eh ! non, monsieur, je pensais tant trouver de l'ouvrage à Montréal sans être obligé de mendier. Mais, monsieur, aujourd'hui, j'ai bien froid. » —

Et notre « connaissance » se disait : « Ma foi, je le crois sans peine, si misérablement vêtu et par un pareil temps ! » Au dehors, en effet, çà pinçait ferme. L'hiver, à ses débuts, se faisait rigoureux. Aussi le pauvre homme avait-il beaucoup souffert du froid ! c'était au point que l'une de ses oreilles en restait toute meurtrie et saignante.

— « Mais, mon ami, je ne vous connais pas. Tout ce que vous me dites est peut-être vrai, seulement vous n'êtes pas le seul à conter de semblables histoires et nous sommes trompés bien souvent ! Voyons dites-moi, connaissez-vous quelqu'un aux Trois-Rivières ? Qui est curé, chez vous, qui est maire ? » —

Et le pauvre homme de commencer une nomenclature des personnages ecclésiastiques et civils de la jolie cité trifluvienne, où l'ami

dont il
reconn
M. le g
Bref,
teur éta
C'est
Disons
tout pri
Le m
je l'ai d
sance »
— «
quelque
L'aut
à un vic
tements
et il racc
Le vic
 tiroir, y
encore t
« Mai
vieux ? »
« En t
Prenez c
Et le
mandati
Toute
« connai
souvent
Ah ! s
faut pas
Cette ré
comme
Que d
tres et n
raient l
C'étaient
riche, et

dont il est question se perdait bien un peu ; mais où en définitive il reconnaissait des personnalités distinguées : entre autres Mgr Cloutier, M. le grand vicaire Baril, le chanoine Béland, l'abbé Arcand, etc.

Bref, par plus d'un détail, il arriva à se persuader que son solliciteur était digne de sympathie et il y alla de sa petite aumône.

C'est ici que se place un incident très significatif et très édifiante. Disons tout de suite que c'est pour en arriver à l'incident que j'ai sur-tout pris la plume.

Le malheureux, tout transi de froid, avait les mains nues et, comme je l'ai déjà dit, à moitié gelées. Ce que remarquant, notre « connaissance » lui dit : « Mais mon ami, vous gelez des mains ! »

— « Ah ! monsieur, c'est vrai que j'ai grand froid. Si vous aviez quelques vieux gants ? » —

L'autre n'en avait pas. Que faire ? Il lui vient à l'esprit d'en parler à un vieil et bon ami, qui vit sous le même toit. Il court à ses appartements : « Dites donc, fait-il, n'auriez-vous pas des vieux gants ? » et il raconta ce qui précède.

Le vieil et bon ami — un bon cœur ! — ouvre, sans répondre, un tiroir, y prend une paire de gants, qui ont déjà servi mais sont encore très bons : « Tenez, dit-il, voilà ! » —

« Mais, non ! ils sont trop beaux ! N'en avez-vous pas de plus vieux ? » —

« En tout cas, votre pauvre, il n'en a pas, lui ! J'en ai d'autres moi. Prenez ceux-ci ! »

Et le pauvre trifluvien partit, un peu consolé, allant sur recommandation faire panser son oreille malade chez un médecin voisin !

Toute simple qu'elle est, cette réponse du vieil et bon ami de notre « connaissance » renferme une excellente leçon pratique, une leçon souvent incomprise.

Ah ! sans doute, l'aumône doit se faire avec prudence, mais il ne faut pas que la prudence ferme à tout jamais et la bourse et le cœur. Cette réflexion : « Il n'en a pas, lui ! et moi, j'en ai pour deux ! » comme elle est suggestive, humanitaire et chrétienne !

Que de choses qui nous sont inutiles pourraient être utiles à d'autres et nous n'y pensons pas ! Que de vêtements un peu usés serviraient bien à ceux qui souffrent ! et nous n'y songeons guère. C'étaient les miettes de sa table que Lazare demandait au mauvais riche, et celui-ci ne voulut pas ! On sait ce qui s'en est suivi !

Lecteurs, au milieu des rigueurs de l'hiver, pensez parfois à ceux qui ont froid ! Un peu partout dans notre grande ville se trouvent des conférences de Saint-Vincent de Paul, des hospices où l'on reçoit les pauvres, des religieuses qui visitent les déshérités, de pieuses dames qui travaillent aux salles de couture..... Eh ! bien, ne laissez pas les vieux habits, les vêtements et les chaussures à demi usés s'entasser dans vos garde-robes et encombrer inutilement vos tiroirs ! Pour beaucoup de malheureux ce serait là un riche butin !

Et puis souvenez-vous, car vous êtes chrétiens :

Qui donne aux pauvres prête à Dieu !

ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 20 janvier 1900:

AUJOURD'HUI, fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome, le Collège des *Cultores martyrum* fait sa première réunion de l'année au cimetière Ostrien, le plus ancien cimetière chrétien de Rome où, d'après la tradition, saint Pierre aurait baptisé. C'est donc là, dans ces obscurs souterrains que saint Pierre aurait pour la première fois placé sa chaire de pasteur suprême et d'infaillible docteur ; c'est dans ces sombres galeries que fut fondée l'Eglise romaine dont la foi, peu d'années après, était annoncée au monde entier.

Le Collège des *Cultores martyrum* est organisé pour honorer les martyrs dans le lieu où a reposé leur corps vénéré, remettre en honneur les anciennes basiliques ou lieu d'assemblées des fidèles, et créer un courant qui reporte les chrétiens à ces catacombes, berceau de notre foi, dortoir, d'après l'étymologie grecque, de ceux qui nous ont précédés et reposent dans la paix du Seigneur. Le matin, le prêtre du Collège célèbre la messe, soit basse, soit chantée, comme cela se fait annuellement à Sainte-Cécile ; puis a lieu une conférence archéologique dont M. Maruchi est ordinairement l'orateur. Le soir, deux heures avant l'*Ave Maria*, on se réunit de nouveau à la catacombe et on la parcourt en chantant les litanies des saints. Cette procession évoque d'elle-même le souvenir des anciennes processions qu'y fai-

saient les
enfermer d
ou d'autres
C'est ainsi
té de la cor
fait monter

La santé
en avons eu
nier des Em
été contrem
la Porte-Sai
réception pl
thèque priv
ce que l'on
ques et prélu
fatigue du r

Le Souver
que la malac
dinal vicair
craint pour
nait les nou
demandait a
sa grande co
parlant des
basiliques av
ble, formant
coup des régl

Tous les ca
Souverain-Po
affectueux, à
rappelant les
plus anciens.

Il est d'usa
du Vatican so
constance. D'a
sur un certain
vœux et souh
l'anniversaire

saient les fidèles au temps des persécutions, alors qu'ils allaient enfermer dans le *loculus*, sous une plaque de marbre portant la palme ou d'autres signes chrétiens, celui qui venait de mourir pour son Dieu. C'est ainsi que le présent se relie au passé et que l'on sent cette beauté de la communion des saints, se retremant dans une foi unique qui fait monter des cœurs sur les lèvres la même prière.

La santé du Souverain-Pontife se maintient sans altération ; nous en avons eu une preuve dans la réception qu'il a faite dimanche dernier des Evêques cardinaux. On sait que les réceptions de Noël avaient été contremandées, le pape désirant se ménager pour l'ouverture de la Porte-Sainte, mais il a voulu démentir les bruits qui disaient cette réception plus que différée ; et dimanche dernier il a, dans sa bibliothèque privée, réuni les Evêques cardinaux, s'entretenant avec eux, dans ce que l'on appelle le *circolo*, des événements actuels. Les archevêques et prélats n'avaient point été invités, pour ne pas accroître la fatigue du *ricevimento* par le défilé qui aurait dû avoir lieu.

Le Souverain-Pontife s'est enquis de la santé de quelques cardinaux que la maladie avait, à leur grand regret, retenus chez eux. Le cardinal vicaire était souffrant et même, à un certain moment, on avait craint pour ses jours. D'autres cardinaux manquaient et le pape demandait les nouvelles qu'il avait fait prendre le matin même ou en demandait aux cardinaux. Puis il s'est mis à parler du jubilé, disant sa grande consolation de voir comme son appel avait été entendu, parlant des fidèles qui venaient faire le pèlerinage des quatre basiliques avec une dévotion vraiment touchante, se groupant ensemble, formant ainsi de petites processions qui ne tombent point sous le coup des règlements civils.

Tous les cardinaux pouvaient constater le parfait état de la santé du Souverain-Pontife qui se montrait plein d'esprit, bon, paternel, affectueux, à son ordinaire, et doué d'une mémoire merveilleuse, lui rappelant les événements rapprochés avec autant de fidélité que ceux plus anciens.

Il est d'usage que tous les chefs de missions diplomatiques auprès du Vatican soient reçus par le Souverain-Pontife en une double circonstance. D'abord au premier de l'an, les réceptions s'échelonnant sur un certain nombre de jours, pour présenter au chef de l'Eglise les vœux et souhaits des gouvernements qu'ils représentent ; puis à l'anniversaire du couronnement du pape, pour se faire de nouveau

les interprètes de leurs gouvernements à cette occasion. Or cette année, on bloquera les deux réceptions. Dans quelques jours, le corps diplomatique commencera à être reçu par le Souverain-Pontife, et cette audience les dispensera d'une seconde qui aurait dû, selon les règles, avoir lieu au commencement de mars.

Le Sacré Collège vient d'éprouver une perte dans la personne du cardinal Louis Trombetta. Ce cardinal est né en 1820, il avait par conséquent 80 ans. Sa vie s'était passée tout entière à la Sacré Congrégation des Evêques et Réguliers, où depuis 1855 il remplissait les fonctions de sous-secrétaire. D'un tempérament doux et modeste, exempt de bragues, point ambitieux, il travaillait constamment ; et son jugement, dans les multiples affaires qui lui passaient par les mains, était aussi sûr que son érudition canonique, limée, si je puis dire, par un long usage, était remarquable. Fait en 1896 secrétaire de la Sacrée Congrégation, il fut créé cardinal le 11 juin 1899, par Léon XIII, qui voulut récompenser ainsi aux yeux du monde une vie entière passée dans les obscurs emplois de l'Eglise. Le cardinal, usé par le travail et par les ans, s'est éteint doucement comme une lampe qui n'a point d'huile, après avoir reçu la bénédiction du Souverain-Pontife, et il est le 131e cardinal mort sous le pontificat de Léon XIII. Avec lui la *terna* romaine est fermée. Cette *terna* correspond à une vieille croyance, qui ne repose sur aucun fondement sérieux, mais n'en est pas moins très enracinée. Elle veut qu'un cardinal ne meure jamais seul ; mais qu'à une époque très rapprochée, deux autres de ses éminents collègues le suivent dans la tombe. La dernière *terna* ouverte par le cardinal Mertel avait été continuée par le cardinal Verga ; elle se clot par le cardinal Trombetta.

Les pèlerinages régionaux commencent à arriver des diverses parties de l'Italie et c'est un bien édifiant spectacle de voir ces longues théories de fidèles de tout âge, de toute condition, conduits par leurs évêques, parcourir comme en procession les rues de Rome pour la visite des basiliques. Les uns disent le chapelet, les autres récitent des prières. C'est un souffle pieux qui circule, la louange de Dieu qui passe dans des rues qui n'étaient plus habituées à l'entendre ; et pour les romains, c'est un spectacle nouveau que cette affirmation de la foi dans une ville qui lui appartient et par droit de conquête et par disposition divine, et où elle est contrainte aujourd'hui à se cacher dans les églises.

DON ALESSANDRO.



l'année
un éclat
et des m
dans le s
puissant

PÈLER
des pèler
que ce sc
lerinages
Lac Sain
différent
let, 56 ; a

PÈLER
cette an
est permi
les yeux
Everell, a
et à celle
Ces listes
et de 35,0
8 à 10,000
cilement
tuaire de
une augm
let a été, c
pèlerins.]

JOURNÉ
été les jou
du 18 juin

CHRONIQUE

Du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré



STATISTIQUE DE L'ANNÉE 1899. — Nous sommes assurés de faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux un aperçu général du mouvement des pèlerinages durant l'année qui vient de se terminer. Des chiffres bien éloquents rendront un éclatant témoignage du bien toujours de plus en plus considérable et des merveilles toujours de plus en plus nombreuses, qui s'opèrent dans le sanctuaire de Beaupré par l'intermédiaire de la glorieuse et puissante patronne du Canada.

* * *

PÈLERINAGES. — Durant l'année qui vient de s'écouler, le nombre des pèlerinages organisés s'est élevé à 122. C'est un beau chiffre, bien que ce soit une diminution de 10 sur l'année précédente. 9 de ces pèlerinages venaient des États-Unis, 4 de la province d'Ontario, et 2 du Lac Saint-Jean. De plus, ces 122 pèlerinages se répartissent dans les différents mois de l'année comme suit : avril, 1 ; mai, 2 ; juin, 26 ; juillet, 56 ; août, 22 ; septembre, 9 ; octobre, 5 ; décembre, 1 ; total, 122.

* * *

PÈLERINS. — Si le nombre des pèlerinages organisés a diminué cette année, il n'en est pas de même du nombre des pèlerins. Il nous est permis de donner ici des chiffres fort exacts, car nous avons sous les yeux des listes officielles que nous devons à la bienveillance de M. Everell, agent de la Compagnie du chemin de fer de la côte Beaupré, et à celle de M. Nazaire Simard, propriétaire du quai de Sainte-Anne. Ces listes donnent le chiffre de 78,500 pèlerins venus par les chars, et de 35,000 venus par les bateaux. Si à ces chiffres nous ajoutons les 8 à 10,000 personnes venues à pied ou en voiture, nous arriverons facilement au nombre total de 120,000 pèlerins qui ont visité le Sanctuaire de la Bonne sainte Anne dans le cours de l'année 1899. C'est une augmentation de 5,000 sur l'année précédente. — Le mois de juillet a été, comme toujours, le mois de la plus grande affluence des pèlerins. Il compte à lui seul pour plus d'un tiers dans ce nombre.

* * *

JOURNÉES REMARQUABLES. — Particulièrement remarquables ont été les journées du 18 juin, du 26 juillet et du 29 août. — La journée du 18 juin a vu le chiffre total des pèlerins s'élever à près de 4,000,

dont 1,500 Tertiaires venus de Québec et de Montréal. Le 26 juillet, jour de la fête de sainte Anne, plus de 6,000 personnes, venues de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, ont assisté aux imposantes cérémonies de ce grand jour. Enfin, le 29 août, les deux pèlerinages de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke nous ont amené 3,000 pèlerins et 100 prêtres et religieux. Jamais encore sainte Anne n'avait vu un aussi grand nombre de prêtres réunis en même temps autour de sa statue. Faisons encore une mention spéciale de la journée du 16 août où nous est venu le beau et grand pèlerinage des Trois-Rivières, sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr Cloutier, le nouvel évêque du diocèse. Ce pèlerinage s'est particulièrement distingué par la solennité des offices, le bel ordre des processions, l'harmonie des chants sacrés et l'édifiante piété des pèlerins. Nous lui décernons le prix d'honneur.

* * *

CÉRÉMONIES. — Entrée dans la basilique au son de la cloche et au chant des cantiques, réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, grand'messe, sermon sur sainte Anne, procession dans le parterre de l'église, salut du très Saint-Sacrement, bénédiction des objets de piété, vénération des saintes Reliques, départ au milieu des prières et des chants sacrés, tel est l'ordre des cérémonies qui ont généralement lieu à l'occasion de chacun des pèlerinages. On le voit, rien n'y manque pour exciter la piété des pèlerins et pour leur faire retirer de leur pèlerinage des fruits abondants de salut. Tous s'en retournent heureux et satisfaits, se promettant bien de revenir encore.

* * *

PÈLERINS DISTINGUÉS — Parmi les personnages de distinction qui ont visité le Sanctuaire, dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, mentionnons : Son excellence Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada; NN. SS. les archevêques et évêques Bégin de Québec, Langevin de Saint-Boniface, Gauthier de Kingston, McDonald de Charlottetown, Gravel de Nicolet, Blais de Rimouski, Lorrain de Pembroke, LaRocque de Sherbrooke, Cloutier des Trois-Rivières ; le Rme Père Abbé des trappistes d'Oka, le R. P. Saturnin, bénédictin de France. De plus environ 1000 prêtres ou religieux ont inscrit leurs noms au registre des pèlerins.

* * *

EXCURSIONS ET TOURISTES. — La renommée dont jouit au loin le Sanctuaire de Beaupré y amène, chaque année, plusieurs milliers de

touristes
un lieu si
grand qu
ont aussi
terme de
jusqu'à 2
des Etats
et jusque
ces voyag
ristes, po
un excell
ils concei
divinité t
cite plusi
voyages t

FAVEU
Thaumat
les nomb
mentionn
be tordue
de Jurditi
Mme Har
souffrait
perclus de
souffrant
réal, affliq
du pèlerin
encore, on
ou infirmi
A part d
signalées
les plus co
douleur or
lation ! Qu
changées,
sance ! Qu
vie était ei
co nduits p

touristes européens et américains, attirés par la seule curiosité de voir un lieu si célèbre. Cette année, le nombre de ces visiteurs a été plus grand que jamais ; nous osons le porter à 5,000. Plusieurs excursions ont aussi, durant la belle saison, pris Sainte-Anne-de-Beaupré pour terme de leurs courses. Ces excursions, dont quelques-unes comptent jusqu'à 200 membres, viennent souvent des parties les plus reculées des Etats-Unis: de New York, Philadelphie, Chicago, du New Jersey et jusque du Missouri. La gloire de Dieu n'est pas sans bénéficier de ces voyages pourtant tout de plaisir et de curiosité. En effet, ces touristes, pour la plupart étrangers à nos croyances, gardent d'ordinaire un excellent souvenir de leur visite au célèbre Sanctuaire canadien ; ils conçoivent une grande estime pour la religion catholique dont la divinité brille d'un si vif éclat par le témoignage des miracles ; et on cite plusieurs exemples de conversions opérées à la suite de ces voyages au Sanctuaire de la grande Thaumaturge du Canada.

FAVEURS SIGNALÉES.— Cette année, comme toujours, la glorieuse Thaumaturge du Canada s'est montrée prodigue de ses dons. Parmi les nombreuses guérisons miraculeuses opérées dans son sanctuaire, mentionnons celle de Melle Auger de Joliette, la jeune fille à la jambe tordue ; de J.-B. Valcourt de Saint-Benoît de Madawaska, atteint de surdité ; de Victor Poulin, le paralysé de Pittsfield, Mass. ; de Mme Hartley de New Bedford, Mass., américaine convertie qui souffrait d'un ulcère interne très dangereux ; de Louis Beaulac, le perclus de Nicolet ; de Sr Marie-Gertrude de Terre-neuve, religieuse souffrant de plusieurs infirmités ; du jeune Emile Thibault de Montréal, affligé par la carie des os ; de Mlle Hélène Mahoney, l'infirmes du pèlerinage d'Ottawa. Toutes ces personnes, et plusieurs autres encore, ont été guéries instantanément et radicalement de maladies ou infirmités que la science médicale avait déclarées incurables.

A part ces guérisons manifestement prodigieuses, que de *faveurs signalées* obtenues dans les circonstances les plus providentielles et les plus contraires aux calculs humains ! Que de *cœurs brisés* par la douleur ont trouvé aux pieds de sainte Anne le baume de la consolation ! Que de *larmes* de tristesse et de découragement ont été changées, dans le béni sanctuaire, en larmes de joie et de reconnaissance ! Que de *pauvres pécheurs* et de *pauvres pécheresses* dont la vie était empoisonnée par de tristes habitudes, sont venus à Beaupré conduits par un secret pressentiment qu'ils y trouveraient le repentir

et le pardon, la paix et le bonheur ! Et sainte Anne n'a pas trompé leur attente ; elle s'est montrée pour eux le refuge des pécheurs, et ils s'en sont retournés l'âme purifiée et le cœur plein de joie, bénissant Dieu et la Consolatrice des affligés.

* *

EX-VOTO. — Quant aux ex-voto laissés en témoignage de reconnaissance pour des faveurs obtenues, c'est par centaines qu'il faut les compter. Et d'abord, c'est le trophée des miracles qui s'est enrichi et embelli d'une soixantaine de béquilles, cannes, bandages et autres appareils de la misère et de l'infirmité humaine. Sur les murs du Sanctuaire brillent d'innombrables ex-voto en or, en argent et en marbre ; ex-voto aux inscriptions les plus variées, mais qui toutes sont un cri de reconnaissance et d'amour à la Bonne sainte Anne. Enfin le Trésor s'est enrichi d'une foule d'objets précieux, tels que montres, chaînettes, bracelets, pendants-d'oreille, bagues et autres bijoux offerts spontanément par la reconnaissance des fidèles.

* *

L'ARCHICONFRÉRIE. — L'année 1899 a vu l'Archiconfrérie de Sainte Anne s'augmenter de 13 nouvelles affiliations, dont 10 au Canada et 3 aux États-Unis. Ce qui porte à 233 le nombre total des paroisses ou confréries affiliées à l'Archiconfrérie, depuis son érection à la date du 26 avril 1887. 162 de ces affiliations sont pour le Canada et 71 pour les États-Unis.

* *

CONCLUSION. — Tel est le résumé des événements, des faits et des merveilles qui ont marqué l'année 1899. Ce rapide exposé suffira nous osons l'espérer, pour donner à nos lecteurs une idée du mouvement extraordinaire de piété dont le Sanctuaire de Beaupré est le centre, et de la somme considérable de bien que l'œuvre des pèlerinages opère dans les âmes. Et maintenant, quelle est la conclusion qui se dégage des chiffres que nous venons de donner ? La voici : c'est qu'en 1899 autant que jamais, la glorieuse Thaumaturge du Canada a fait briller aux yeux de tous sa sainteté, sa puissance et sa bonté ; c'est qu'en 1899 autant que jamais, la Bonne sainte Anne a mérité les titres glorieux de *santé des infirmes, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés*, qui lui sont appliqués et que nous lisons sur les murs extérieurs de son Sanctuaire ; c'est enfin, qu'en 1899 autant que j'amaï, la glorieuse patronne de notre pays a montré qu'elle aime ses enfants du Canada, qu'elle s'intéresse à leur bonheur temporel et

spirituel, et c
son trône, d
cantique de
amour et rec



N a
co
sa
Les fidèl
tion, pour
nombreuse
Blaise ont
à la piété d
La délivr
arête de po
bénédictio
Le jour d
tre prend
entrecroisé
temps : " I
martyr, que
de tout aut
Saint Bla
rant la pers
le patron de
Il est très
de-la-Paguo
bénite de sa
on applicu
Blaise. Sain
dans cette d
guérir d'une

Dimanche
Très-Saint et
niversaire de
C'est une j
ment de vén

spirituel, et qu'elle a à cœur de les voir un jour tous réunis au pied de son trône, dans la gloire immortelle, pour y chanter à tout jamais le cantique de l'allégresse et du triomphe : Gloire à Dieu ! Gloire, amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne !

JOS. SIMARD, C. SS. R.

(*Annales de la Bonne sainte Anne de Beaupré*).

CHRONIQUE DIOCESAINE



N a introduit dans plusieurs paroisses la pieuse coutume de bénir, le 3 février, les cierges dits de saint Blaise.

Les fidèles ont une grande confiance dans cette dévotion, pour prévenir ou guérir les maux de gorge. Les nombreuses guérisons obtenues par l'intercession de saint Blaise ont depuis des siècles recommandé cette pratique à la piété des chrétiens.

La délivrance miraculeuse d'un enfant, qui avait une arête de poisson dans la gorge, a donné naissance à cette bénédiction particulière des cierges de saint Blaise.

Le jour de la fête de ce saint, à la fin de la messe, le prêtre prend deux cierges bénits, les applique allumés et entrecroisés sous la gorge des fidèles, en disant en même temps : " Par l'intercession de saint Blaise, évêque et martyr, que le Seigneur vous délivre du mal de gorge et de tout autre mal, au nom du Père, etc. "

Saint Blaise, évêque de Sébaste, souffrit le martyre durant la persécution que Lucinius excita en Orient. C'est le patron de l'Arménie et de plusieurs villes d'Europe.

Il est très honoré à Rome. Dans l'église de Saint-Blaise de-la-Paguotte, on oint les fidèles à la gorge avec l'huile bénite de saint Blaise. Dans l'église Saint-Blaise, *ai Catinari*, on applique au cou des fidèles un os de la gorge de saint Blaise. Saint François de Sales avait une grande confiance dans cette dévotion et il eut recours à saint Blaise pour guérir d'une maladie sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

* *

Dimanche dernier, les membres de l'Archiconférie du Très-Saint et Immaculé-Cœur de Marie célébraient l'anniversaire de leur établissement dans le diocèse.

C'est une joyeuse fête qui unit, dans un même sentiment de vénération et d'amour envers la sainte Vierge,

les frères nouveaux aux fidèles enrôlés depuis longtemps sous la bannière de Marie.

A l'église Saint-Pierre, à Montréal, trois cents hommes s'enrolaient sous la bannière de la sainte Vierge.

Ce fut une belle cérémonie. Elle montrait, dans toute sa consolante beauté, les résultats durables de la grande mission du mois de décembre dernier.

Une revue générale des sections de l'Archiconfrérie, établies dans les paroisses du diocèse, présenterait, nous n'en doutons pas, un magnifique spectacle d'efforts généreux et éclairés pour augmenter la dévotion envers la sainte Vierge.

Le but de l'Archiconfrérie, tel qu'indiqué par Mgr Bourget, de glorieuse mémoire, est surtout de " tenir ouvert sur tous les besoins de ce diocèse, par une continuité d'hommages, le cœur maternel de Marie, et de former un centre de réunion pour tous les cœurs des fidèles, afin de parvenir à n'avoir tous qu'au cœur et qu'une âme, comme il est dit des premiers chrétiens."

Cette union, dans le bien, la patronne de Ville-Marie et du diocèse ne pouvait manquer de nous l'obtenir; c'est la meilleure récompense des pasteurs et des fidèles.

* * *

Les élèves du collège de Montréal célèbrent leur fête patronale le jour de la Purification de la sainte Vierge.

Elle est vraiment bien choisie cette fête patronale, au jour où l'Eglise convie ses enfants à se réjouir de l'entrée de Jésus-Christ dans son temple et à chanter le cantique du vieillard Siméon.

Les élèves d'un collège, plus que les autres, ne sentent-ils pas un besoin pressant de la lumière du ciel, eux dont l'intelligence s'ouvre avec avidité aux splendeurs de la vérité ?

LUDOVIC D'EU.

AUX PRIERES

Mlle Emma Hébert, décédée à Williamstown.